



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Fermeture de classes dans les écoles

Question au Gouvernement n° 4170

Texte de la question

FERMETURE DE CLASSES DANS LES ÉCOLES

M. le président. La parole est à M. Alexis Corbière.

M. Alexis Corbière. M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, je voudrais commencer mon propos en condamnant la façon intolérable et, une nouvelle fois, dangereuse avec laquelle vous avez organisé la brutalisation des jeunes qui participaient hier soir à la Fête de la musique. *(Applaudissements sur les bancs du groupe FI.)* Quelles images honteuses avons-nous vues ! Un grand républicain le disait avant moi : si la jeunesse n'a pas toujours raison, celui qui la frappe a toujours tort.

Mais ma question se concentrera sur la dégradation de l'école publique. Alors que, durant la crise du covid-19, vous n'avez eu de cesse de répéter que l'école est bénéfique aux enfants, la rentrée 2021 s'annonce mal, très mal, en particulier dans les départements les plus populaires. Je pourrais citer de nombreux exemples, mais je m'en tiendrai à deux cas précis de ma circonscription. Trois classes du collège Jean Moulin de Montreuil vont fermer : pourtant, en raison du non-remplacement de professeurs, les élèves ont été victimes cette année de la suppression de 130 heures de cours, et parents et professeurs se mobilisent depuis cinq semaines dans l'espoir que vous reveniez sur cette décision ; de même, à l'école Jean Jaurès de Bagnolet, qui a la particularité d'accueillir entre seize et dix-huit enfants en situation de handicap, une classe doit fermer, ce qui aura pour conséquence d'augmenter le nombre d'élèves par classe et de rendre la tâche des enseignants en matière d'inclusion scolaire encore plus difficile. J'en profite au passage pour exprimer mon soutien aux accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH), en grève depuis le 3 juin dernier, dont le statut est inexistant et la rémunération quasi insignifiante, malgré les promesses présidentielles.

Alors que des centaines d'autres cas tout aussi choquants existent en France, pourquoi maintenir ces fermetures ? Comment justifier de telles décisions, qui interviennent dans des zones d'éducation prioritaire (ZEP) ? Le département de la Seine-Sain-Denis concentre d'énormes difficultés : en raison du manque de moyens et d'effectifs, un élève perd en moyenne un an de scolarité de la maternelle au lycée par rapport à un élève scolarisé dans l'un des quartiers les plus riches. Or vous amplifiez ces inégalités en vous apprêtant de surcroît à supprimer 1 383 postes d'enseignants dans le second degré pour la rentrée prochaine, alors que 43 500 élèves supplémentaires sont attendus.

Monsieur le ministre, comptez-vous annuler les fermetures de classes prévues pour la rentrée 2021 ? Oui, l'école est une bonne chose pour les enfants, mais votre politique, elle, est très mauvaise pour l'école publique ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe FI. - M. Stéphane Peu applaudit également.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.

M. Jean-Michel Blanquer, *ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports*. Il n'est jamais bon d'instrumentaliser les thèmes de la jeunesse ou de l'école pour des raisons politiciennes. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM. – Protestations sur les bancs du groupe FI.*)

M. Éric Coquerel. Alors, taisez-vous !

M. Jean-Michel Blanquer, *ministre*. Je n'ai d'ailleurs absolument pas compris le début de votre intervention puisque, s'il y a bien quelqu'un qui s'est réjoui de la possibilité pour la jeunesse de sortir, de s'épanouir et de profiter de tous les divertissements...

Mme Mathilde Panot. D'être gazé !

M. Jean-Luc Mélenchon. De se faire crever un œil !

Mme Mathilde Panot. De perdre une main !

M. Jean-Michel Blanquer, *ministre*. ...c'est moi – nous y avons travaillé avec l'ensemble du Gouvernement.

Pour en venir à votre question, vous êtes un habitué de ce genre de propos ; il se trouve que je connais bien le territoire qui est le vôtre et les établissements dont vous parlez.

M. Alexis Corbière. Non, vous ne les connaissez pas ! Parisien !

M. Jean-Michel Blanquer, *ministre*. Je ne souhaite pas ouvrir un débat portant spécifiquement sur votre territoire, mais dans le collège Jean Jaurès...

M. Alexis Corbière. Jean Moulin !

M. Jean-Michel Blanquer, *ministre*. ... dans le collège Jean Moulin, pardon – il existe un collège Jean Jaurès non loin –, les classes dont vous parlez comptaient cette année moins de vingt élèves. Les mesures prises porteront les effectifs à moins de vingt-quatre – si ces chiffres sont contredits d'ici là, nous changerons la donne à la rentrée. Autrement dit, cet établissement, qui n'est pas plus défavorisé qu'un autre et où la mixité sociale est relative, disposera de classes à vingt-quatre élèves à la rentrée prochaine, c'est-à-dire un chiffre comparable à celui qui s'applique dans le reste de la France, voire légèrement meilleur.

M. Alexis Corbière. Il y a eu des professeurs absents toute l'année, je vous l'ai dit !

M. Jean-Michel Blanquer, *ministre*. De la même façon, il est faux de dire que nous supprimons des postes en Seine-Saint-Denis : alors que moins d'élèves sont prévus dans ce département à la rentrée prochaine, nous y créons des postes...

M. Alexis Corbière. C'est faux !

M. Jean-Michel Blanquer, *ministre*. C'est tout à fait vrai et chacun pourra le vérifier – je peux vous donner les chiffres si vous le voulez. Je sais que vous faites de la propagande à ce sujet et que vous instrumentalisez les familles les plus défavorisées...

M. Alexis Corbière. Arrêtez de parler comme ça ! Parlez gentiment ! Ce n'est pas digne d'un ministre !

M. Jean-Michel Blanquer, *ministre*. ...alors même que des efforts considérables sont réalisés. Ainsi, le nombre de professeurs pour 100 élèves – ce qu'on appelle le ratio P/E – était à moins de 6 lorsque nous sommes arrivés en 2017 ; il est désormais de 6,3...

Mme Mathilde Panot. Qu'est-ce que vous racontez ?

M. Jean-Michel Blanquer, ministrece qui représente l'un des meilleurs taux d'encadrement au sein du premier degré. (*Protestations sur les bancs du groupe FI.*)

M. Alexis Corbière. Mais c'est faux !

Mme Mathilde Panot. Mais non !

M. Jean-Michel Blanquer, ministre . Par ailleurs, la Seine-Saint-Denis est le département de France qui bénéficie le plus du dédoublement des classes de CP et de CE1. Certes, beaucoup de choses restent à faire et nous sommes résolus à les mener à bien. Alors que vous êtes dans la polémique et dans l'instrumentalisation, nous sommes dans l'action efficace ! (*Vifs applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et Dem. – Vives protestations sur les bancs du groupe FI.*)

Données clés

Auteur : [M. Alexis Corbière](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (7^e circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4170

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Éducation nationale, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 juin 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [23 juin 2021](#)